



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10191>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-10191**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Paris Direction des Affaires Culturelles Bureau de l'Action Administrative

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2400135

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bureau de l'Action Administrative

Adresse mail du contact : DAC-BAA-marches@paris.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 142768578

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1.DC2 OU DUME
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : CA global et CA du domaine d'activité sur les trois derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Paris
Critères d'attribution : Critère 1 : valeur technique de l'offre (60%) Critère 2 ; le prix (40%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande relatif aux curetages et nettoyages des bacs de décantation des Ateliers des Beaux-Arts et services habilités de la Ville de Paris
Code CPV principal - Descripteur principal : 90513800
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande relatif aux curetages et nettoyages des bacs de décantation des Ateliers des Beaux-Arts et services habilités de la Ville de Paris
Lieu principal d'exécution du marché : Paris
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Voir le RC pour la possibilité de visite et pour toute information complémentaire. Procédure de recours ; instance chargée des procédures de recours - Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75004 Paris. Le courriel ; greffe.ta-paris@juradm.fr; adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr> Introduction de recours : précisions concernant les délais de recours: avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé pré-contractuel, dans les conditions des articles L551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision Département de Tarn et Garonne du 4 avril 2014 (358994).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024